

C'est dans toute la sincérité de notre âme, et avec toute l'ardeur dont nous sommes capable, que nous supplions le ciel d'étendre dans notre chère Église de Montréal le cercle de cette association. Fasse le ciel que nous ayons le bonheur de voir, avant que nos yeux s'éteignent à cette vie, toutes les paroisses de notre diocèse, sans exception, tous les collèges, les couvents, les écoles, s'inscrivant pour un chiffre sérieux dans les registres de cette grande Œuvre, registres qui sont, à nos yeux, comme un livre de vie, de voir nos souscriptions atteindre des proportions qui domineront le tableau passé! Nous regarderions ce développement comme une bénédiction sur notre épiscopat, et une récompense hautement appréciée pour nos humbles efforts.

Je suis toujours de vous tous l'humble et dévoué serviteur,

† IG., ÉV. DE MONTRÉAL.

Montréal, 3 Décembre, fête de St. François-Xavier, 1874.

Salut à Marie, conçue sans péché, l'honneur
de notre peuple.—Réjouissons-nous beaucoup
ce jour que le Seigneur a fait.

CIRCULAIRE AU CLERGÉ LUI ANNONÇANT LES
"STATUTS SYNODAUX" ET LUI FAISANT LES
SOUHAITS DE LA NOUVELLE ANNÉE.

MONTRÉAL, le 22 Décembre 1874.

MONSIEUR,

La présente est pour vous annoncer qu'un projet de *Statuts Synodaux* vous sera prochainement envoyé, pour que vous puissiez le sujet de vos conférences, dans le temps et en la manière qui vous seront indiqués.

En attendant, je crois devoir vous prévenir que ces statuts synodaux sont tout simplement un Recueil de règles pratiques classées et mises en ordre, pour que vous puissiez y trouver facilement les directions dont vous pouvez avoir besoin, afin de vous conformer aux décrets des quatre premiers Conciles provinciaux de Québec, qui embrassent à peu près tous les points de la discipline en vigueur dans ce diocèse.